

ÉLECTIONS CONSULAIRES FRANÇAISES en BELGIQUE



La Lettre de Quentin DICKINSON n° 2

Chères Françaises de Belgique,
Chers Français de Belgique,

Instaurée en 1948 en France (et deux ans plus tôt en Belgique), la Fête du Travail est l'occasion, en cette période de pandémie, d'évaluer les conséquences durables de celle-ci. L'une d'elles, le télétravail, ayant bénéficié d'une période prolongée d'expérience en grandeur réelle, est portée par une vague de fond qui n'est guère prête de refluer, et ses répercussions sur la société sont nombreuses et profondes : ainsi, par exemple, en va-t-il de la contraction du marché de l'immobilier de bureaux, et l'éclosion d'une spécialité nouvelle, celle de la conversion d'immeubles administratifs en logements, avec, par voie de conséquence heureuse, la réappropriation résidentielle de centres-ville dont toute âme s'était évaporée depuis bien longtemps.

Mais, à l'approche de nos élections consulaires, on ne peut aussi s'empêcher de passer en revue la masse confondante de lois et de règlements qui entendent régir le travail et nos emplois de Français établis ici, et qui ne sont pas pour rien dans le sentiment généralisé parmi nous que les administrations - tant la belge que la française - n'ont ni le temps ni l'inclination d'approfondir la situation si particulière des expatriés. Ou bien le salarié se plie docilement à ce qu'on lui présente comme étant la norme régulière, ou bien il s'efforce d'en maîtriser la matière.

Or, c'est précisément la démarche qu'ont eu, après quantité de déboires personnels, plusieurs de mes colistiers de SOLIDARITÉ et SERVICE 2021, et qui entendent mettre leurs précieuses connaissances à votre service. Si vous pensez que cela peut vous être utile, il suffit de voter pour nous le 30 mai prochain !

D'ici-là, bonne Fête du Travail (c'est aussi mon anniversaire) !

Votre bien dévoué,

Quentin DICKINSON
Candidat tête de liste
SOLIDARITÉ et SERVICE 2021

